



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 14 mars 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 32  
Nombre de procurations : 03  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 08 mars 2022  
Date de publication : 21 mars 2022

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

**Référence**

22.14.03.11

**Commission**

Aménagement et Urbanisme

**Objet**

Bilan Foncier 2021

**Secrétaire de séance**

M. Timothée DRUET

**Rapporteur**

M. Jean-Michel REBILLARD

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

M. Mathieu BERTHAUD à M. Alexandre DOUZENEL (DCM 22.14.03.01 à DCM 22.14.03.06)

M. Jean-Pierre CUINET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER

Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Pascal FICHÈRE

**Conseillers-ères absents-es non représentés :**

Mme Catherine DEMORTIER (DCM 22.14.03.18)

En vertu de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est tenu de délibérer tous les ans sur le bilan des transactions immobilières décidées au cours de l'exercice précédent. En 2021, l'assemblée délibérante s'est prononcée sur vingt-huit dossiers fonciers dont huit acquisitions, douze cessions, deux échanges, une désaffectation et déclassement du domaine public et cinq modificatifs de dossiers déjà délibérés auparavant.

Parmi les acquisitions, deux ont concerné les différentes quotes-parts des propriétaires de l'immeuble sis 8 rue de la Monnaie, celui-ci connaissant de multiples désordres structurels aggravant la sécurité publique. Le montant de ces deux transactions est de 135 000 euros.

Dans la continuité des projets d'urbanisation dans le secteur de l'OAP « la Paule », la Ville a réalisé une préemption et s'est prononcée sur une acquisition pour un tènement foncier final d'environ 3700 m<sup>2</sup>.

Suite à l'étude menée par la Ville, entre 2019 et 2020, sur la zone dite portuaire s'étendant entre le Pont Louis XV et le Pont de la Corniche, il est apparu nécessaire de maîtriser le terrain non bâti qui permettrait, entre autres destinations, d'assurer une liaison modes doux entre la rue Coste et Bellonte et l'avenue du Général Béthouart. Ainsi, l'assemblée délibérante s'est prononcée sur l'acquisition de deux parcelles sises rue du Général Béthouart pour une superficie totale de 7166 m<sup>2</sup>.

Une acquisition concerne deux parcelles rue Alexis Millardet pour une surface totale de 418 m<sup>2</sup> en vue de leur classement dans le domaine public dans la logique d'une régularisation cadastrale de la rue Alexis Millardet.

Enfin deux acquisitions portent sur la reprise dans le domaine public de la voirie interne du lotissement « Les Cheminelles » et de l'impasse du « Boichot ».

À ce jour, 3 dossiers d'acquisition ont été régularisés par acte authentique.

S'agissant des douze cessions ratifiées par le Conseil Municipal en 2021, deux portaient sur la vente de terrains à bâtir dont une dépendant du lotissement communal « La Faulx » et une dépendant du lotissement communal « Rougemont ». Le produit de ces deux cessions est d'environ 107 000 euros.

Propriétaire de l'ancienne menuiserie rue des Messageries, la Collectivité a recherché et trouvé un acquéreur moyennant un prix de vente de 85 000 euros.

Pour répondre à la demande de divers propriétaires privés et désireux d'étendre leurs propriétés au détriment de propriétés communales voisines sans affectation particulière, six parcelles d'une superficie totale d'environ 1152 m<sup>2</sup> ont été vendues pour une valeur de 13 825 euros.

La Collectivité est également en cours de cession de trois parcelles de terres agricoles situées Chemin du Paradis pour une surface totale de 16 823 m<sup>2</sup> moyennant un prix de vente de 4 205 euros au profit de Monsieur Jean-Pierre CHASSEUR qui les exploite depuis quelques années.

Une cession est intervenue dans le cadre d'une régularisation des contours d'une parcelle, chemin des Rivières.

Enfin, la société IDMM SAS, historiquement installée depuis 2008 rue Henri Jeanrenaud en zone des Grandes Epenottes selon un contrat de location-vente que les deux parties, la société IDMM SAS et la Ville de Dole, ont souhaité résilier avant terme en procédant à la levée d'option d'achat en fin d'année 2021. Ainsi, un accord a été trouvé pour une sortie de contrat au 31 décembre 2021 pour un solde restant dû par le preneur à hauteur de 1 801 410 euros net pour le cédant.

Aujourd'hui trois ventes ont été régularisées par acte authentique.

En ce qui concerne les échanges, deux actions foncières ont été réalisées en 2021 afin de régulariser une discordance entre la limite du domaine public à observer et la limite cadastrale. Ces échanges sont réalisés sans soulte.

Cinq délibérations sont également intervenues dans le cadre de rectifications sur des dossiers déjà délibérés auparavant.

Enfin le Conseil Municipal a délibéré favorablement au cours de l'année 2021 sur la désaffectation du Groupe scolaire des Commards sis rue du Général Malet, ainsi que son déclassement du domaine public en vue de la mise en vente de cet ensemble immobilier.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** du bilan foncier 2021.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme

Fait à Dole, le 14 mars 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNON



**ACQUISITIONS 2021**

Nom	Délibération ou décision		Adresse immeuble	Réf. cadastrale	Surface	Bâti / Non bâti	Prix (€)	Acte	Objet
	N°	Date							
<b>AUBRY Thomas</b>	41	03/05/21	Rue de la Monnaie	BI 129	Moitié indivis des lots 2, 3 et 4 ainsi que 250/1000 des parties communes	bâti	45 000,00 €	08/06/21	Préservation de la sécurité publique face à un immeuble comprenant de nombreux désordres structurels
<b>COOP'AGIR</b>	133	15/12/21	Rue de la Monnaie	BI 129	lot n°1 et 500/1000 des partis communes	bâti	100 000,00 €		Préservation de la sécurité publique face à un immeuble comprenant de nombreux désordres structurels
<b>Consorts MAIGROT</b>	-	29/06/20	Avenue Eisenhower	AZ 445	1866 m²	non bâti	41 238,60 €	25/11/21	OAP LA PAULE (décision de préemption du Maire)
<b>Consorts BURLET</b>	132	15/12/21	Avenue Eisenhower	AZ 97p	1800 m²	non bâti	25 200,00 €		OAP LA PAULE
<b>LATTITUDE IMMOBILIER</b>	15	08/03/21	Avenue Général Béthouart	CR 312, 313, 315	7166 m²	non bâti	420 672,00 €	28/10/21	Zone portuaire /Rive gauche
<b>FRANCOIS Jean-Pierre</b>	134	15/12/21	Rue Alexis Millardet	BT 637, 642	418 m²	non bâti	1,00 €		Reprise dans le domaine public
<b>NEPTUNE</b>	18	08/03/21	Lotissement "Les Cheminelles"	voiries internes		non bâti	1,00 €		Reprise dans le domaine public
<b>BOUCHON Seigneurs impasse du Boichot</b>	90	27/09/21	Impasse du Boichot	CP 176, 179, 131	340 m²	non bâti	1,00 €		Reprise dans le domaine public

**CESSIONS 2021**

Nom	Délibération ou décision		Adresse immeuble	Réf.	Surface (m <sup>2</sup> )	Bâti / Non bâti	Prix	Acte	Objet
	N°	Date							
<b>Mme YTHIER et M. MERLO</b>	43	03/05/21	Lotissement LA FAULX	AN 511	751	non bâti	61 364,21 €	04/11/21	Terrain à bâtir
<b>Mme et M. TOUZE</b>	42	03/05/21	Lotissement ROUGEMONT	AP 377	702	non bâti	45 630,00 €		Terrain à bâtir
<b>SCI KAMARI</b>	74	12/07/21	Rue des Messageries	AV 3	1348	bâti	85 000,00 €	25/01/22	Vente de l'ancienne Menuiserie
<b>Madame PAGE</b>	73	12/07/21	Renvers de Plumont	BN 356p	160	non bâti	1 920,00 €		Agrandissement propriété
<b>Mme et M. POPA</b>	91	27/09/21	Rue Jean Mermoz		120	non bâti	1 440,00 €		Agrandissement propriété
<b>Mme et M. BOUE</b>	92	27/09/21	Rue Camille Claudel	AS 621p	126	non bâti	1 512,00 €		Agrandissement propriété
<b>M. FAUSTINO</b>	93	27/09/21	Rue Camille Claudel	AS 621p	126	non bâti	1 512,00 €		Agrandissement propriété
<b>Mme. MINARY</b>	104	25/10/21	Avenue Boulloche	BP 677p	170	non bâti	2 040,00 €		Agrandissement propriété
<b>Mme et M. TIHAOUI</b>	105	25/10/21	Avenue Boulloche	BP 685p	450	non bâti	5 400,00 €		Agrandissement propriété
<b>M. CHASSEUR</b>	16	08/03/21	Chemin du Paradis	AC 138, 317, 319	16 823	non bâti	4 205,00 €		Terres agricoles exploitées par M. CHASSEUR depuis de nombreuses années
<b>Mme FERREIRA</b>	72	12/07/21	Chemin des Rivières	BS 355	21	non bâti	1,00 €	04/11/21	Régularisation des contours de parcelle
<b>CGMM</b>	136	15/12/21	Rue Jeanrenaud	DE 50 et AL 314	21366	bâti	1 801 410,00 €		Levée option d'achat

**ÉCHANGES 2021**

Nom	Délibération ou décision		Adresse immeuble	Réf.	Surface	Bâti / Non bâti	Prix (€)	Acte	Objet
	N°	Date							
<b>SCI CLAUDIUS</b>	94	27/09/21	Rue de la Fenotte	BW 297, 299	179 m <sup>2</sup>	non bâti	sans soulte		Discordance entre limite domaine public et limite cadastrale parcelle privée
				Issue du domaine public	13 m <sup>2</sup>	non bâti			
<b>CHASSEUR</b>	17	08/03/21	Chemin du Paradis	AR 42	31 m <sup>2</sup>	non bâti	sans soulte		Discordance entre limite domaine public et limite cadastrale parcelle privée
				Issue du domaine public	109 m <sup>2</sup>	non bâti			